

ADMINISTRATION **SOLUTIONS** protection
RESEAUX SYSTEMES
INFRASTRUCTURE **SISR**
CYBERSECURITE
BTSSIO
DEVELOPPEMENT owasp
SLAM **LOGICIELLES** WEB
application **CONCEPTION**
GESTION DES DONNEES CLOUD

CEJMA, UN ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE INTÉGRÉ AUX BLOC PROFESSIONNELS

Culture
Économique
Juridique
Managériale
Appliquée

SON OBJECTIF

SON CONTENU

SA MISE EN OEUVRE

SON ÉVALUATION

OBJECTIF DE L'ENSEIGNEMENT DE CEJMA

Ancien référentiel

Nouveau référentiel

AEMJSI => **CEJM pour l'informatique** + **CEJMA**
Bloc de compétences 7 *Blocs de compétences 1, 2, 3*



Enseigner une culture économique, juridique et managériale ancrée dans le secteur du numérique



Renforcer les connaissances économiques, juridiques et managériales propres à l'exercice des métiers préparés par le BTS SIO



Contribuer à l'acquisition des compétences professionnelles en tenant compte du contexte économique, juridique et managérial

CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT DE CEJMA

- **Mobilisations de savoirs enseignés dans le bloc de compétences CEJM**

Exemples : Le droit de la preuve électronique

La responsabilité éthique et environnementale d'une entreprise

Les enjeux techniques et économiques des normes et des standards

- **Compléments aux savoirs enseignés dans le bloc de compétences CEJM**

Exemples : La réglementation relative à la protection des DCP

L'identité numérique

Les contrats de prestations de services numériques

- **Apports de nouveaux savoirs**

Exemples : Les enjeux liés à la gestion des actifs informatiques

Le cahier des charges : ses enjeux juridiques et son agilité

Les organisations de lutte contre la cybercriminalité

Remarques :

- Redondance de certains savoirs dans les trois blocs de compétences professionnelles du fait de l'indépendance des blocs
- Apport de quelques nouveaux savoirs par rapport à l'ancien référentiel notamment l'agilité du cahier des charges, l'e-reputation, les nouvelles modalités de travail, le contrat SLA

CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT DE CEJMA

Référentiel
de compétences

+

Document
d'accompagnement



Savoirs CEJMA

indiqués dans chaque bloc
professionnel (*blocs 1, 2 et 3*)

et adossés à des compétences
professionnelles



Présentation et délimitation des savoirs à
enseigner en lien avec les compétences
professionnelles

+

Recommandations
pédagogiques et didactiques

+

Proposition de ressources

+

Proposition de progression pédagogique
(*annexée au document d'accompagnement*)

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Bloc de compétences n°1 - SUPPORT ET MISE À DISPOSITION DES SERVICES INFORMATIQUES

<u>Compétence</u>	<u>Indicateurs de performance</u>	<u>Savoirs associés</u>
Développer la présence en ligne de l'organisation - Participer à la valorisation de l'image de l'organisation sur les médias numériques en tenant compte du cadre juridique et des enjeux économiques - Référencer les services en ligne de l'organisation et mesurer leur visibilité. - Participer à l'évolution d'un site Web exploitant les données de l'organisation.	L'image de l'organisation est conforme aux attentes et valorisée. Les enjeux économiques liés à l'image de l'organisation sont identifiés et les obligations juridiques sont respectées. Les mentions légales sont accessibles et conformes à la législation. La visibilité des services en ligne de l'organisation est satisfaisante. Le site Web a évolué conformément au besoin exprimé.	<u>Savoirs technologiques</u> Référencement et mesure d'audience d'un service en ligne Conventions d'écriture électronique Charte graphique Bases de la programmation Web : langage de présentation et de mise en forme, langage d'accès aux données, langage de contrôle Langage d'interrogation de données Système de gestion de contenus : fonctionnalités et paramétrage <u>Savoirs économiques, juridiques et managériaux</u> E-réputation d'une organisation : modalités de construction, atteintes, protection juridique et enjeux économiques Responsabilité de l'éditeur et de l'hébergeur du site Web Mentions légales et conditions générales d'utilisation d'un site Web Réglementation en matière de collecte, de traitement et de conservation des données à caractère personnel Droit d'utilisation des contenus externes Nom de domaine : formalisme, organismes d'attribution et de gestion, conflits et résolution

EXTRAIT DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

Bloc de compétences n°1 - SUPPORT ET MISE À DISPOSITION DES SERVICES INFORMATIQUES

B1.3- Développer la présence en ligne de l'organisation

Participer à l'évolution d'un site Web exploitant les données de l'organisation

Cette compétence suppose qu'un site web existe pour l'organisation cible, dans un premier temps il s'agit de l'étudier pour connaître le système de gestion de contenu (CMS) ou l'architecture utilisé, la base de données associée, la charte graphique mise en place, le code utilisé. [...]

Contenu des
savoirs à apporter
en CEJMA

+

Recommandations
pédagogiques

+

Lien avec CEJM

+

Proposition de
ressources CEJMA

Dans le cadre de l'enseignement de CEJMA, il sera pertinent d'attirer l'attention des étudiants sur la réglementation relative au site internet.

Il pourra être proposé aux étudiants d'étudier un site web d'une organisation afin dans un premier temps de repérer le nom de domaine du site, la présence des mentions légales, des CGU, des modalités d'acceptation des CGU par l'utilisateur sur le site web, des mentions relatives aux cookies et de réfléchir à leur utilité, puis dans un second temps de vérifier la conformité du site à la réglementation à partir de sources d'informations officielles (site de la CNIL, site economie.gouv.fr etc.).

La consultation des sites des autorités de régulation des noms de domaine (site de l'AFNIC, site de l'ICANN) permettra aussi de compléter les savoirs relatifs aux noms de domaine en prolongement du thème 4 question 2 du programme CEJM : choix du nom de domaine, formalités d'enregistrement, gestion des noms de domaine par des autorités de régulation, résolution des litiges par voie extrajudiciaire telle la procédure Syreli.

Ressources :

www.legalis.net

Cyberdroit - le droit à l'épreuve de l'internet - Christiane Féral-Schuhl - Edition Dalloz 2018/2019,
Le droit de l'internet - Vincent Fauchoux, Pierre Deprez - Edition Lexis Nexis 2017

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Bloc de compétences n°3 - CYBERSÉCURITÉ DES SERVICES INFORMATIQUES

Compétences	Indicateurs de performance	Savoirs associés
Protéger les données à caractère personnel - Recenser les traitements sur les données à caractère personnel au sein de l'organisation - Identifier les risques liés à la collecte, au traitement, au stockage et à la diffusion des données à caractère personnel - Appliquer la réglementation en matière de collecte, de traitement et de conservation des données à caractère personnel - Sensibiliser les utilisateurs à la protection des données à caractère personnel	La collecte, le traitement et la conservation des données à caractère personnel sont effectués conformément à la réglementation en vigueur. La charte informatique contient des dispositions destinées à protéger les données à caractère personnel. [...] Le recensement des traitements des données à caractère personnel est exhaustif.	<u>Savoirs technologiques</u> Typologie des risques et leurs impacts. Principes de la sécurité : disponibilité, intégrité, confidentialité, preuve. Sécurité et sûreté : périmètre respectif. [...] <u>Savoirs économiques, juridiques et managériaux</u> Les données à caractère personnel : définition, réglementation, rôle de la CNIL. La sécurité des équipements personnels des utilisateurs et de leurs usages : prise en compte des nouvelles modalités de travail, rôle de la charte informatique. L'identité numérique de l'organisation : risques et protection juridique. Droit de la preuve électronique. [...]
Préserver l'identité numérique de l'organisation - Protéger l'identité numérique d'une organisation - Déployer les moyens appropriés de preuve électronique	L'identité numérique de l'organisation est protégée en s'appuyant sur des moyens techniques et juridiques. La preuve électronique est déployée de manière sécurisée et dans le respect de la législation.	

EXTRAIT DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

Bloc de compétences n°3 - CYBERSÉCURITÉ DES SERVICES INFORMATIQUES

B3.1 - Protéger les données à caractère personnel

Cette compétence implique la connaissance de la réglementation (RGPD).

Une collaboration avec le professeur de CEJM et l'enseignant de CEJMA est recommandée afin de s'assurer que l'acquisition des savoirs soit menée en parallèle au semestre 1.

Lien avec CEJM

+

Contenu des savoirs
à apporter en CEJMA

+

Proposition de
ressources CEJMA

En prolongement du thème 4 question 2 du programme de CEJM, l'enseignement de CEJMA abordera les points suivants :

- les obligations du responsable de traitement : tenue du registre des activités de traitement, **désignation d'un DPO, réalisation d'une étude d'impact comprenant privacy by design, privacy by default** et la mise en œuvre de sa responsabilité en cas de non conformité à la réglementation
- **les obligations spécifiques du sous-traitant** (société de sécurité informatique, intégrateur de logiciels, entreprises de services du numériques etc.) qui traite des données à caractère personnel pour le compte d'une autre organisation, et, dont la responsabilité sera susceptible elle aussi d'être engagée en cas de manquement.

Ressources :

Mooc d'initiation au RGPD proposé par la CNIL (<https://atelier-rgpd.cnil.fr/>)

Publication de guides sur le site de la CNIL (guide du sous-traitant, guide de la sécurité des données personnelles...)

Cyberdroit - le droit à l'épreuve de l'internet - Christiane Féral-Schuhl - Edition Dalloz 2018/2019

MISE EN OEUVRE DE L'ENSEIGNEMENT DE CEJMA

Volume horaire

- ✓ 1 heure par semaine par demi-division soit 1 heure étudiant et 2 heures enseignant
- ✓ Même volume horaire hebdomadaire en 1^{ère} et en 2nde année
- ✓ Volume global de 54 heures : 30 h en première année + 24 h en deuxième année

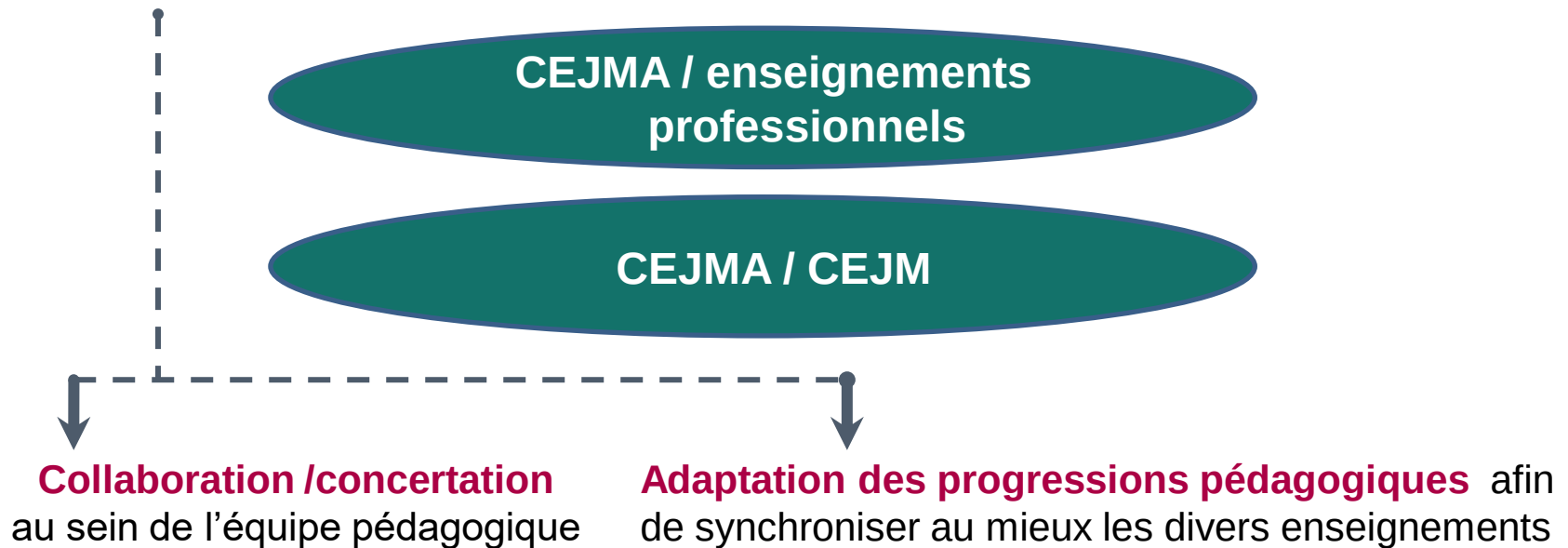
Pour contribuer au développement des compétences des blocs professionnels

MISE EN OEUVRE DE L'ENSEIGNEMENT DE CEJMA

Organisation de l'enseignement

- ✓ **Prise en charge de l'enseignement de CEJMA :**
 - soit par le professeur assurant l'enseignement du bloc CEJM en STS SIO
 - soit par un professeur assurant l'enseignement d'un bloc professionnel en STS SIO

- ✓ **Articulation nécessaire entre les divers enseignements :**



MISE EN OEUVRE DE L'ENSEIGNEMENT DE CEJMA

Proposition de progression pédagogique en CEJMA

annexée au document d'accompagnement

Contributions CEJMA	Bloc de compétences	Prolongements CEJM	Nouveaux savoirs à apporter
Gestion du patrimoine informatique • Les acteurs de l'industrie informatique • Les enjeux liés à la gestion des actifs informatiques • Les clauses des contrats liés à la gestion du patrimoine informatique • Le contrat de niveau de service et contrat d'assistance (SLA) • Licences logicielles (distinction libre/propriétaire) et modalités de tarification • Les enjeux techniques et économiques des normes et standards	bloc 1	Question 1.1	X
	bloc 1	Question 1.2	
	bloc 1	Question 4.2	
	blocs 1 et 2		X
La réglementation relative à la protection des données à caractère personnel	bloc 1	Question 4.1	
		Question 4.2	
	bloc 1	Question 4.1	
	blocs 1, 2, 3	Question 4.2	X

Référence aux blocs professionnels auxquels sont rattachés les savoirs CEJMA

Référence au programme de CEJM
Ici, question 2 du thème 4

Savoirs non abordés en CEJM

MISE EN OEUVRE DE L'ENSEIGNEMENT DE CEJMA

Proposition de progression pédagogique en CEJM pour l'informatique *afin d'articuler les enseignements CEJM -CEJMA*

1ère année

Thème 1 : L'INTÉGRATION DE L'ENTREPRISE DANS SON ENVIRONNEMENT

Thème 4 : L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LA VIE DE L'ENTREPRISE

Thème 5 : LES MUTATIONS DU TRAVAIL

2ème année

Thème 3 : L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Thème 2 : LA RÉGULATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Thème 6 : LES CHOIX STRATÉGIQUES DE L'ENTREPRISE

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

CEJMA

- ✓ Pas d'épreuve spécifique
- ✓ **Evaluation dans le cadre des épreuves E4, E5, E6**

Remarque :

CEJMA est évalué dans les épreuves associées aux blocs professionnels, les professeurs examinateurs et correcteurs devront être à même d'assurer cette évaluation.

CEJM pour l'informatique

Sujet spécifique pour le BTS SIO
Epreuve E3 – écrite – 4 heures – coeff. 3

Objet d'étude différent

Questionnement économique, juridique et managérial construit autour d'un acteur du secteur du numérique, de l'évolution du système d'information d'une organisation, ou d'un produit technologique